

**Ju  
ra** LE DÉPARTEMENT



Dossier de presse

# AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE DE MONTAIGU

Mardi 8 octobre 2024



Lit d'arrêt d'urgence

Voie d'insertion de la plaine de jeux

Rabattement VL / PL

Lit d'arrêt d'urgence

Début voie PL

STOP PL obligatoire

Débranchement des PL

Lons-le-Saunier,

## **La descente de Montaigu entre dans sa dernière phase**

*Le coup d'envoi de cette dernière phase sera lancé très prochainement avec des travaux de préparation de chantier et de défrichage des abords de la descente. Cette route départementale à fort pourcentage conduisant à l'agglomération lédonienne est soumise depuis 2022 à d'importants travaux. La construction d'une voie supplémentaire permettra courant 2026 aux poids lourds de plus de 19 tonnes de l'emprunter en toute sécurité.*

L'objectif de cette requalification comporte trois éléments fondamentaux : la sécurité, la protection de l'environnement et la fluidité du trafic.

A l'heure actuelle, les poids lourds de plus de 19 tonnes sont détournés via la RD 678, sur un itinéraire plus sinueux, plus long et surtout traversant trois communes - Revigny, Conliège et Perrigny - avec des passages étroits et délicats ayant pour conséquences, une insécurité, des nuisances sonores et une qualité de l'air altérée. La dernière phase de ce grand projet constitue donc une très bonne nouvelle pour les professionnels de la route mais aussi et surtout, pour les riverains qui en semaine, subissent chaque jour, le passage de 350 véhicules de gros gabarits.



## Une route dotée de 4 voies

---

Deux voies seront désormais dédiées à la descente aux côtés des deux voies montantes déjà existantes et inchangées.

La dernière phase de travaux concerne donc uniquement la descente avec la création d'une seconde voie réservée aux poids-lourds. Avant de l'emprunter, ils devront suivre sur une courte distance la voie conduisant au village de Montaigu avant d'arriver à un stop puis de s'engager sur l'actuelle voie de la descente qui elle restera unique et commune à tous les véhicules sur 300 mètres.

Ce n'est qu'après cette distance que la nouvelle voie spéciale poids-lourds débutera. Elle sera longue de 900 mètres et séparée de celle des véhicules légers par des plots.

Au bas de la descente, à nouveau, les deux flux se retrouveront sur une seule voie, permettant ainsi aux usagers de l'actuelle route en provenance du quartier des Peroseys de Lons-le-Saunier, de s'insérer sur une voie dédiée conduisant au giratoire de Perrigny. Ce secteur comportant actuellement une seule voie pour s'insérer dans le giratoire passera alors à deux voies ce qui devrait aussi participer à l'amélioration de la fluidité du trafic.

## Sécurisation et protection optimales

---

Afin de sécuriser la circulation des poids-lourds dans cette descente à fort pourcentage, les ingénieurs du Département ont retenu plusieurs aménagements, y compris au bénéfice des riverains :

- l'obligation de marquer un stop à hauteur du village de Montaigu pour tous les ensembles lourds afin qu'ils entament ensuite une descente sous le bon rapport de boîte de vitesse et avec un freinage adapté
- une vitesse limitée de 40 km/h pour tous les plus de 19 tonnes
- la création d'un second lit d'arrêt d'urgence à mi-descente sur la partie droite et la conservation du même dispositif au bas de la descente sur la partie gauche.
- au bas de la descente, construction d'un écran acoustique de 3 mètres de haut et d'une longueur de 78 mètres au niveau de la copropriété « *La Condamine* ».



## Un calendrier réaliste

---

Deux ans devraient être encore nécessaires avant l'achèvement de ce grand chantier ayant déjà connu plusieurs phases :

2022

Modification du croisement de la D52 en provenance d'Orgelet et de la D52 A en provenance de Clairvaux les Lacs. Initialement constitué d'un « cédez le passage » puis d'une courte voie d'insertion par la gauche, un giratoire a été construit sécurisant ainsi la circulation et préparant surtout la prochaine arrivée de tous les poids-lourds en direction de Lons-le-Saunier via la descente de Montaigu.

2023

Création d'un passage à faune à mi-descente et reconstruction à proximité de Perrigny, du mini-tunnel passant sous la descente de Montaigu devant supporter le passage de tous les poids-lourds.

- Hiver 2024-2025 : déboisement aux abords de la descente
- Février 2025 : lancement de la consultation des entreprises
- Été 2025 : travaux d'une durée estimée à 6 mois. Durant cette phase, la circulation sera maintenue dans les deux sens pour les véhicules légers utilisant les deux voies montantes. Ce dispositif implique d'interdire la montée des PL qui seront déviés par la vallée de la Vallière, en empruntant successivement, Perrigny, Conliège et Revigny.

2026

Dernière phase de travaux avec la création du dispositif de tri des véhicules au point le plus haut, à hauteur du village de Montaigu.

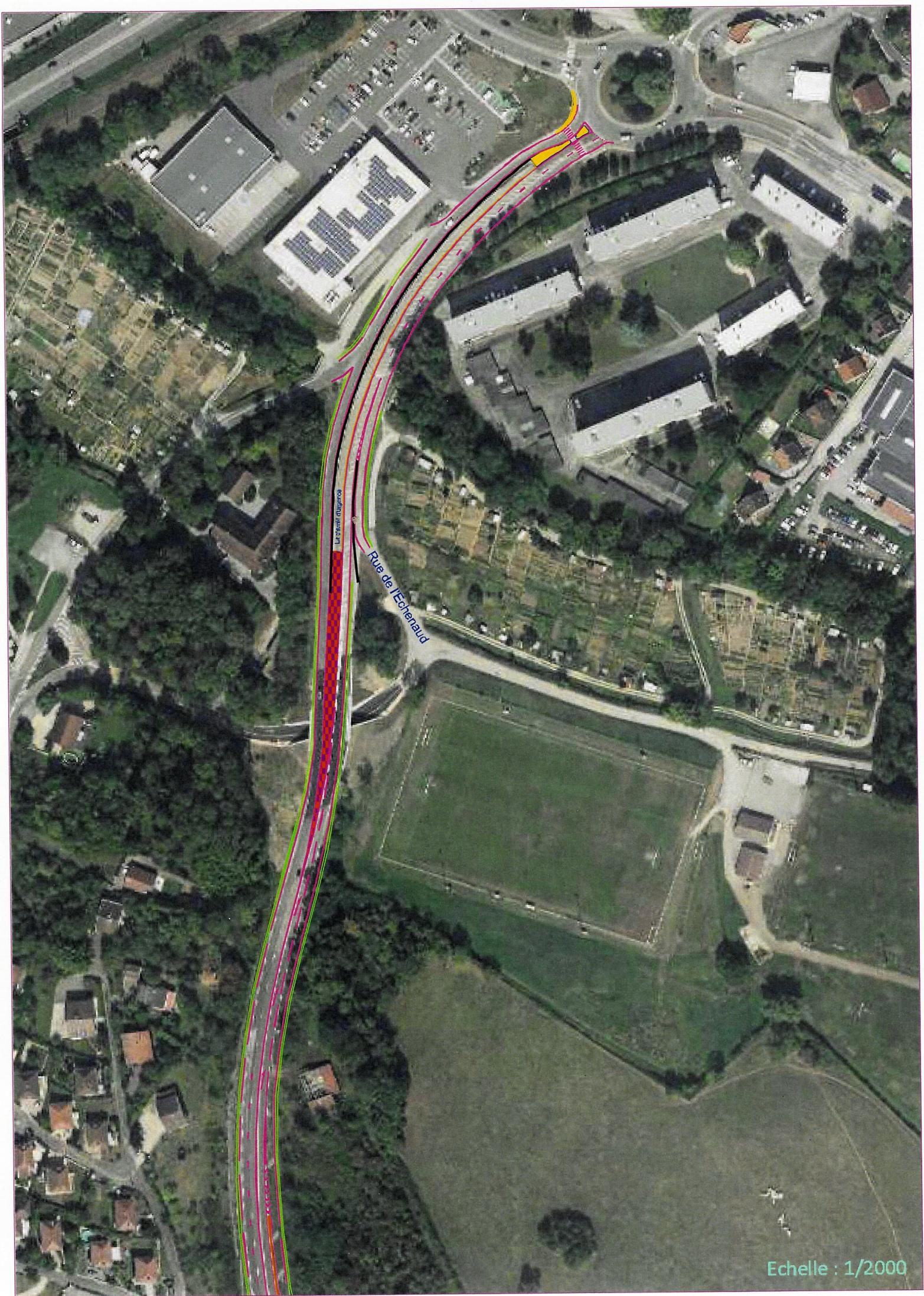
Au plus bas, aménagement des arrivées sur le giratoire de Perrigny avec installation des dispositifs de sécurité et de signalisation.

2026, 1<sup>er</sup> semestre : ouverture de la descente aux poids-lourds.

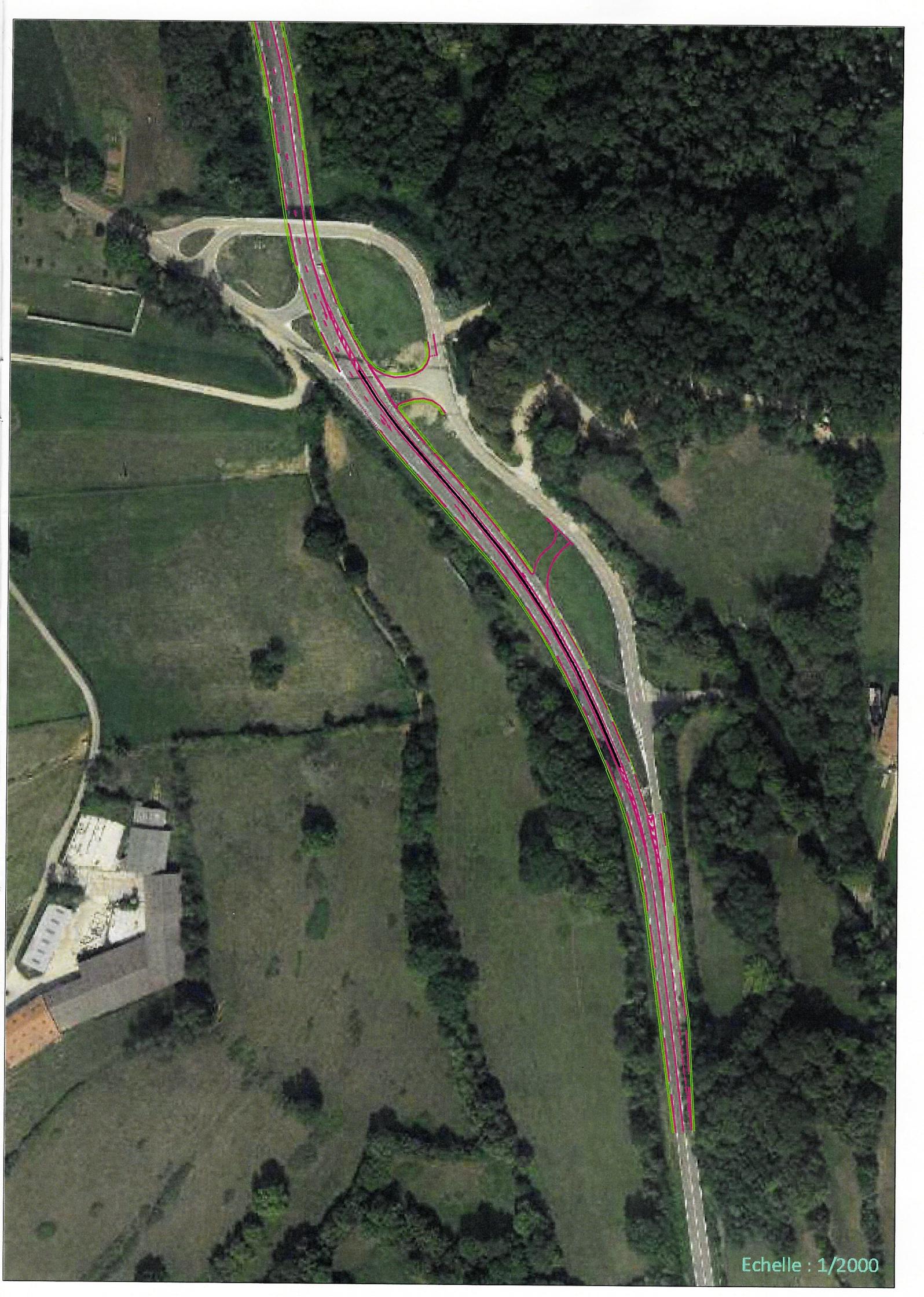
## Un investissement du Département de plus de 5 millions d'euros

---

Dès 2022, la création des trois équipements en amont – giratoire dit des Bouleaux, puis en 2023, passage à faune et mini-tunnel sortie du quartier des Peroseys ainsi que cette dernière phase de 2025-2026, comportant principalement la voie spéciale poids-lourds en descente et le nouveau lit d'arrêt d'urgence auront mobilisé la somme globale de plus de 5 millions d'euros.



Echelle : 1/2000





**ju  
ra** LE DÉPARTEMENT



HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
17 RUE ROUGET DE LISLE - 39039 LONS-LE-SAUNIER CEDEX  
Tél. 03 84 87 33 00 - [contact@jura.fr](mailto:contact@jura.fr) - [www.jura.fr](http://www.jura.fr)